

Le passage à la Télévision Numérique

Un article paru dans le journal La Croix du vendredi 18 septembre 2009 fait état du fait que d'ici au 30 novembre 2011, toutes les chaînes de télévision diffuseront leurs programmes en numérique.

Le passage à la télévision numérique est prévu pour la Bourgogne en novembre 2010.

Pour les téléspectateurs qui reçoivent déjà la TNT ou qui ont acheté une télévision après mars 2008, rien ne change.

Les propriétaires de téléviseurs anciens devront eux acquérir un adaptateur pour le numérique (le prix d'entrée est de 25 €).

Enfin, quelques français qui ne pourront plus recevoir la télévision par leur antenne râteau devront acquérir une parabole (entre 250 et 300 €).

L'Etat a prévu un accompagnement pour les personnes dont la situation le nécessite. Les personnes âgées ou handicapées bénéficieront ainsi d'une aide personnalisée. Cette aide sera technique, diagnostic et accompagnement dans leurs démarches, et financière.

En effet, les foyers exonérés de la redevance audiovisuelle devant acheter un adaptateur recevront une aide de 25 €, sous conditions de ressources. L'aide sera de 120 € pour ceux qui seront obligés de réaliser des travaux sur leur antenne. Par ailleurs, 50 % des foyers les plus modestes parmi ceux qui seront obligés de s'équiper d'une parabole recevront une aide plafonnée à 250 €.

Plus d'informations sur le site : <http://www.tousaunumerique.fr/>